

ÉCO-COLLÈGE 2021-2030

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT POUR LA RÉSILIENCE ÉCOLOGIQUE DES COLLÈGES DE SEINE-SAINT-DENIS.



« Entre 2010 et 2020, le Département de la Seine-Saint-Denis sera passé de 120 à 130 collèges, aura reconstruit et rénové 23 collèges et modernisé 82 autres. Cet investissement témoigne de l'ambition éducative du Département. Il est aussi

un signe du respect que nous devons aux élèves, à leurs familles et aux équipes éducatives, techniques et administratives.

Avec ce nouveau plan d'investissement Éco-Collège, la Seine-Saint-Denis s'engage résolument dans la transition écologique de son territoire. Nous voulons construire des collèges plus résilients, plus économes, plus verts. C'est une responsabilité majeure que nous avons pour l'avenir des jeunes de Seine-Saint-Denis. Plus de 7 000 collégien-ne-s supplémentaires sont attendu-e-s pour les dix prochaines années.

Au total, plus de 1 milliard d'euros seront consacrés à embellir les collèges, les moderniser, en construire de nouveaux. 100% des collèges verront leur performance énergétique et leur confort améliorés.

Le plan Éco-Collège, c'est la promesse d'un environnement éducatif plus serein, plus résilient pour les collégien-ne-s de la Seine-Saint-Denis. »

Stéphane Troussel,

Président du Département de la Seine-Saint-Denis

LE 12 NOVEMBRE, L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE A ADOPTÉ UN NOUVEAU PLAN D'INVESTISSEMENT EN FAVEUR DES COLLÈGES.

1 MILLIARD
D'EUROS

pour construire, rénover
et réussir la transition
écologique dans les collèges
entre 2021 et 2030



RÉDUCTION DE

50%

DES ÉMISSIONS DE CO₂
sur l'ensemble des
collèges existants

100%

DE BÂTIMENTS PASSIFS

pour toutes les nouvelles
constructions



130

COURS OASIS

et

4000

ARBRES PLANTÉS



210

MILLIONS D'EUROS

pour un plan de
maintenance
des collèges

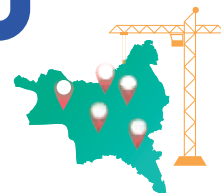


7000

PLACES SUPPLÉMENTAIRES
CRÉÉES



8 NOUVEAUX
COLLÈGES



43 COLLÈGES
RÉNOVÉS



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

LES ENGAGEMENTS ÉCOLOGIQUES DU PLAN D'INVESTISSEMENT

1. ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

- **Améliorer la performance énergétique** et réduire la consommation des collèges existants, avec des travaux de rénovation énergétique dans tous les collèges, un meilleur suivi et une régulation accrue des équipements techniques
- **Réduction de 50 %** des émissions de CO2 liées aux consommations énergétiques des collèges.
- **100% de bâtiments passifs** pour toutes les nouvelles constructions. Ces bâtiments à basse consommation reposeront sur une conception qui réduit les besoins en chauffage et en rafraîchissement et optimise les apports solaires. Les besoins en chauffage résidentiels seront couverts par des systèmes de production de chaleur respectueux de l'environnement : géothermie, biomasse, réseaux de chaleur, pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques...
- Partout où c'est possible, **des solutions alternatives à la construction** de nouveaux bâtiments : nouvelle sectorisation, optimisation des bâtiments existants, extension. En effet, la construction de nouveaux bâtiments a des impacts écologiques importants.

2. CHERCHER LA SOBRIÉTÉ CARBONE

Utilisation de matériaux de construction biosourcés (bois, paille, terre...), bas carbone et locaux

3. ADAPTER LES COLLÈGES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET NOTAMMENT AUX FORTES CHALEURS

- Optimisation de la gestion des eaux pluviales



Avec le plan d'investissement Éco-College, le Département de la Seine-Saint-Denis relève le double défi de sa croissance démographique et de sa transition écologique. Nous voulons des éco-collèges plus accessibles, reconstruits au haut débit, qui favorisent l'égalité des filles et des garçons. Nos collèges seront alors de vrais supports pour les priorités de notre Projet éducatif départemental. Nous soutenons nous appuyer sur la concertation des équipes éducatives, des parents et des élèves pour concevoir ce nouveau programme.

Emmanuel Constant,
Vice-Président en charge de l'éducation artistique et culturelle et du projet éducatif départemental



- Aménagement de cours oasis dans tous les collèges du Département. Il s'agit de déminéraliser au maximum les cours de récréation et d'en faire des espaces de respiration, ombragés et végétalisés.
- Plantation de 4000 arbres

4. FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

- Diversification des plantations
- Installation systématique d'hôtels à insectes
- Aménagement de vergers, carrés potagers, bacs à compost et mares pédagogiques

6. INNOVER

Partenariats avec des organismes de recherche dans le domaine de la construction durable pour introduire de nouvelles techniques : utiliser de la paille comme isolant, développer le concassage et la réutilisation d'anciens bétons, utiliser de la chaleur du réseau des eaux usées pour chauffer un collège...

5. DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO

- Aménagement de pistes cyclables pour rendre tous les collèges accessibles à vélo
- Installation de stationnements vélos sécurisés dans tous les établissements

ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

Le Département s'engage pour promouvoir une approche non genrée, qu'il s'agisse de la conception des espaces (cours de récréation en particulier) et de leur appropriation. Le sujet des sanitaires est également central dans la lutte contre les violences sexistes mais aussi contre la précarité menstruelle. Les sanitaires doivent être pensés différemment pour permettre aux élèves de s'y sentir plus à l'aise.

Le Département utilise une méthode participative, s'appuyant sur les usages, pour aménager les lieux de friction, comme les couloirs par exemple.



100% DES COLLÈGES ACCESSIBLES AUX ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Lors des travaux de maintenance et de rénovation, une conception inclusive qui répond à tout type de handicap est systématiquement mise en place. 23 millions d'euros sont consacrés à la mise en accessibilité de tous les collèges.

LA STRATÉGIE CARBONE DU DÉPARTEMENT

Adoptée lors de la séance du 12 novembre 2020, la stratégie carbone du Département vise à atteindre la neutralité carbone de l'administration d'ici 2030 en mettant en œuvre à la fois une action ambitieuse en matière de réduction d'émission de gaz à effet de serre et une politique de compensation. Le plan collège s'inscrit dans cette stratégie globale notamment en matière de consommation énergétique des bâtiments et de restauration scolaire.

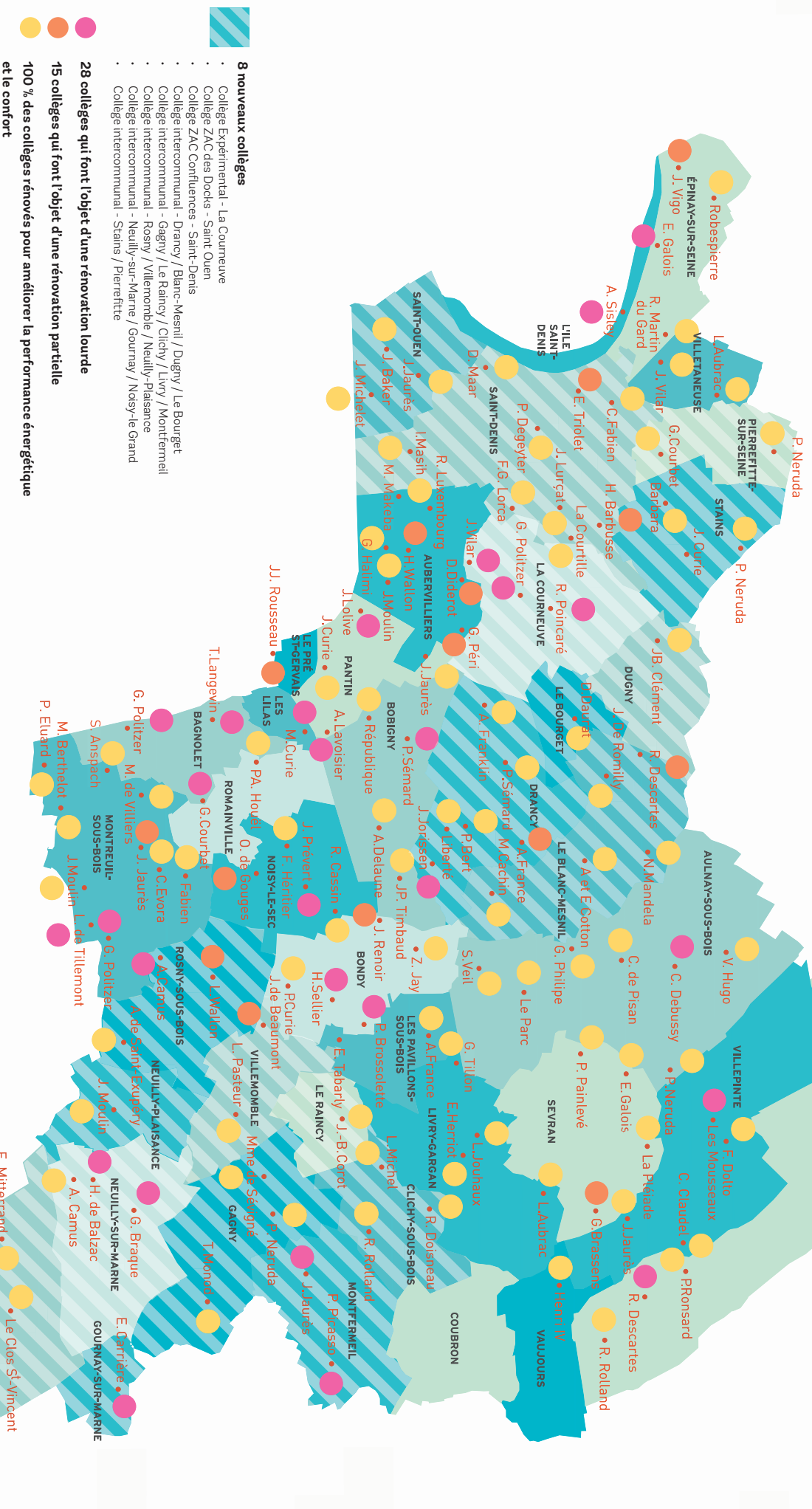
65 MILLIONS POUR LE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Le numérique est un enjeu éducatif majeur. Le Département poursuit son déploiement :

- 100 % de raccordement au haut débit
- 100 % de couverture wifi
- L'accès au webcollège pour tous les établissements
- Nouvelle infrastructure du système d'information pour tous les collèges
- Des équipements numériques renouvelés régulièrement



PLAN ÉCO-COLLÈGE



DES MONTAGES PUBLICS ET DIVERSIFIÉS POUR FINANCER LE NOUVEAU PLAN COLLÈGE

Avec un coût qui s'élève à plus de 1 milliard d'euros sur 10 ans et pour faire face à ses contraintes financières, le Département s'appuiera sur des leviers de financements publics et parapublics. Il compte sur l'État pour accompagner cet important investissement public en matière de performance énergétique mais aussi sur des partenariats avec la Banque de Développement du Conseil de l'Europe, la Banque Européenne d'Investissement et la Caisse des Dépôts et Consignations.